

Public

- Tout public primo-accédant à la certification visée

Prérequis

- Sans objet

Modalités d'admission

- Sur dossier

Durée

- 210 heures + périodes de formation en entreprise

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, ...

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com

0809 908 908



CQPI AGENT LOGISTIQUE OPCOmmerce - Formation Initiale

Objectifs généraux

- ◆ Assurer la réception ou l'expédition physique de produits
- ◆ Effectuer les opérations de préparation, groupage ou dégroupage de produits
- ◆ Assurer le transfert de produits
- ◆ Assurer la tenue des stocks

Les plus de la formation

- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée



Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Le participant est évalué en centre de formation et par l'entreprise
- ◆ Les grilles d'évaluation sont transmises à la CPNE qui statue sur l'obtention ou non de la qualification

Validation

- ◆ CQP Interprofessionnel Agent Logistique après validation de la CPNE sur présentation d'un dossier complet composé du tableau de suivi du plan de formation et des fiches d'évaluation
- ◆ Niveau : 3
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences à la suite de la délibération du jury
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38898/>
- ◆ Code RNCP : 38898
- ◆ Certificateur : Union Industries Métallurgiques Minieres/ Commission paritaire nationale de l'Emploi (CPNE) de la branche du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire - Fédération du commerce et de la distribution (FCD)/ Commission paritaire nationale de l'emploi de la métallurgie/ CPNEF Inter-secteurs Papiers Cartons (date de décision : 26/04/2024)
- ◆ Code Certif Info : 116772
- ◆ CACES® R489 cat 1A, 3, 5 si résultat positif aux tests finaux
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6866> <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6869> <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6870>
- ◆ Code RS : 6866 (1A) - 6869 (3) - 6870 (5)
- ◆ Certificateur : Institut national recherche sécurité (date de décision : 31/10/2024)
- ◆ Code Certif Info : 106691 (1A) - 106699 (3) - 106703 (5)

Agrément

- ◆ GLOBAL Certification® (CACES)

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
	<ul style="list-style-type: none"> Vérification du respect des prérequis Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels Présentation de la formation Modalités pratiques Tour de table Evaluation d'auto-positionnement 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia
N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Positionner l'Agent Logistique dans la Logistique	14 h 00
	<ul style="list-style-type: none"> L'entreprise et son environnement <ul style="list-style-type: none"> Economie d'entreprise - Circuits de distribution Le salarié dans l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> Droit du travail - Règles de sécurité à respecter dans l'entrepôt (équipements de protection individuelle) La définition de la Logistique <ul style="list-style-type: none"> La Logistique – L'entrepôt – L'entreposage – Les zones de l'entrepôt – Les flux dans l'entrepôt – Les interlocuteurs de l'agent logistique – Le matériel de la Logistique (engins, structures) – Les règles d'utilisation des engins et supports de manutention 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques
N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Conduire en sécurité des chariots automoteurs de manutention – Catégories 1A/3/5	35 h 00
	<ul style="list-style-type: none"> <u>Formation théorique</u> : <p>Réglementation, types de chariots, technologie des chariots, adéquation, risques liés à l'utilisation de chariots, consignes et vérification avant utilisation, exploitation des chariots, éco-gestes du cariste</p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Formation pratique</u> : <p>Vérifications de prise de poste/opérations de fin de poste ; Circulation avec un engin de manutention à vide et en charge ; déplacement de charges en sécurité avec les chariots ; gerbage/dégerbage ; mise en stock et déstockage ; chargement de véhicules ; opération de maintenance</p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Evaluation</u> : Test théorique et pratique CACES® 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Hall cariste Chariots et charges Ressources pédagogiques
N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Réaliser les opérations de réception ou d'expédition de produits	49 h 00
	<u>Opérations de réception de marchandises</u> : <ul style="list-style-type: none"> Documents liés à la réception <ul style="list-style-type: none"> Accueil des conducteurs Documents de transport, de réception Réception des produits <ul style="list-style-type: none"> Règles de déchargement des marchandises Identification des marchandises (emballages, pictogrammes de manutention et de danger) Différents types de contrôles en réception (qualitatif/quantitatif) Déclaration de litiges éventuels (réserves au fournisseur, au transporteur) Utilisation des engins de manutention (déchargement, dépose sur le quai) Remontée des données dans le système d'information (enregistrements des mouvements) Préparer la mise en stock des marchandises réceptionnées <ul style="list-style-type: none"> Identification du système d'adressage des marchandises dans un entrepôt Détermination à l'aide de l'outil informatique de l'emplacement des produits réceptionnés Apposition des étiquettes de stockage des produits 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Entrepôt école - Chariot élévateur (catégorie 1A) Ressources pédagogiques

Opérations d'expédition de marchandises :

- Documents de chargement à l'expédition
 - Documents d'expédition utilisés dans l'entreprise
 - Contrôles de la conformité des produits à expédier
 - Mise en place de rendez-vous, planification de l'occupation des quais
 - Instructions aux conducteurs
- Chargement des produits
 - Différents types de véhicules de transport (caractéristiques, capacité de chargement)
 - Règles de sécurité relatives à l'utilisation des engins de manutention dans le chargement de véhicules
 - Règles de chargement (respect de la tournée, manipulation des marchandises en fonction des pictogrammes de manutention/danger)
 - Utilisation de l'outil informatique et de l'engin de manutention dans l'opération de chargement de véhicule
 - Repérage et signalisation des anomalies

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Réaliser les opérations de préparation, groupage ou dégroupage de produits	42 h 00
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prélèvement des produits <ul style="list-style-type: none"> - Définition de la préparation de commandes - Identification des différents types de préparation de commandes - Identification des différentes techniques de prélèvement - Lecture des informations fournies sur un bon de préparation (papier, pda...) - Identification des marchandises à prélever - Identification du support de charge - Identification du chemin de préparation à réaliser - Respect du plan de circulation de l'entrepôt - Règles de sécurité dans le prélèvement et la manipulation de produits en picking - Constitution d'une palette ou d'une unité de transport - Méthode et outils d'emballage des commandes préparées - Méthodes et outils de conditionnement - Groupage ou dégroupage de produits (réorganisation et regroupement des produits en entrepôt, cross-docking) ▪ Validation des prélèvements dans le système d'information <ul style="list-style-type: none"> - Validation d'un prélèvement de produits dans le stock à l'aide de l'outil informatique - Contrôle des préparations réalisées - Flux d'informations associés à la préparation de commandes 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES <p>Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Entrepôt école - Chariots élévateurs (catégories 1A, 3 et 5)</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Assurer le transfert des produits	21 h 00
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déplacement des produits <ul style="list-style-type: none"> - Plan de circulation et de signalisation en entrepôt - Règles de déplacement, de manipulation et de sécurité dans la conduite des engins de manutention et le déplacement de marchandises - Identification des informations concernant la mise en stock d'une marchandise - Identification des informations fournies sur les structures de stockage - Identification des aires destinées aux stockages spécifiques (réserve/masse, produits dangereux, produits à forte valeur...) - Prise et dépose de produits en stock (en palettier, en pile) ▪ Transfert de marchandises en entrepôt <ul style="list-style-type: none"> - Identification et vérification des éléments nécessaires au transfert de la marchandise (briefing, consignes, indicateurs, planning, moyens matériels disponibles, adéquation) - Identification du matériel disponible pour fournir les données concernant le transfert d'une marchandise (PDA, terminal embarqué) - Lecture des informations fournies concernant le transfert de la marchandise (papier, PDA, terminal embarqué) 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES <p>Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Entrepôt école - Chariots élévateurs (catégories 1A, 3, 5)</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	Réaliser la tenue des stocks	49 h 00
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en stock <ul style="list-style-type: none"> - Plan de stockage, plan de circulation - Règles de stockage - Règles de rotation des produits - Différentes structures de stockage - Divers matériels de manutention (engins, supports) - Sécurité au poste de travail - Rangement de marchandises en stock ▪ Tenue des stocks <ul style="list-style-type: none"> - Définition de la tenue des stocks - Rédaction et suivi d'une fiche article - Entrées/sorties en stock - Différentes méthodes de gestion de stocks ▪ Inventaire <ul style="list-style-type: none"> - Définition de l'inventaire - Types d'inventaire - Techniques d'inventaire - Mise en place et réalisation d'un inventaire - Suivi des mouvements de stocks validés informatiquement à la suite d'un inventaire ▪ Enregistrement et consultation des mouvements de stock <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnalités d'un WMS - Enregistrements réalisés dans le système d'information - Extraction de données dans le système de gestion informatisé des stocks - Mise à jour et suivi des mouvements de stock 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES <p>Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques</p> <p>Entrepôt école - Chariots éléveurs (catégories 1A, 3 et 5)</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
8	Bilan et synthèse de la formation	/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan ▪ Synthèse ▪ Evaluation de satisfaction 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES <p>Salle équipée d'un ensemble multimédia</p>

En cas de réalisation des tests CACES® en dehors d'un centre AFTRAL certifié, les moyens techniques joints sont à mettre à disposition afin de répondre aux exigences de tests CACES®.

Annexe 1 : Moyens, locaux et matériels

**Dans le cas de tests réalisés en « intra »
ou sur une plateforme de tests louée ou mise à disposition,
la signature de l'offre de formation vaut acceptation du présent document,
celui-ci vaut convention de mise à disposition.**

EXIGENCES RELATIVES A L'ORGANISATION DES EPREUVES DE TESTS CONDUISANT A LA DELIVRANCE DU CACES®

- Durée de mise à disposition : elle correspond à la durée de l'offre de formation.
- Périodes de mise à disposition exclusive : elles sont identiques à la durée de l'offre de formation.
- Accord pour la mise en place des circuits de déroulements des tests : l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à mettre en place des circuits de déroulement de tests CACES® tels que définis dans les Recommandations et annexes.
- Autorisation non restrictive d'accueil de tiers (candidats, personnels, auditeurs, certificateurs COFRAC ...)
- Conditions d'accès et de stationnement des équipements utilisés pour les tests : l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à organiser l'accès et le stationnement des engins utilisés pour le passage des tests.
- Autorisation de communication et de publicité pour les activités CACES® : l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à communiquer sur ses activités CACES®, sous réserve du respect de toutes réglementations applicables, et de ne pas engager la responsabilité de l'entreprise d'accueil.

Dans le cas de tests réalisés en « intra » ou sur une plateforme de tests louée ou mise à disposition, les pièces permettant de justifier de l'adéquation du site aux exigences du référentiel de certification doivent être archivées dans le dossier de la session de test

- Moyens requis : installations, équipement, surface et matériels nécessaires à la réalisation des tests + les documents réglementaires des engins utilisés
- Déclinaison des zones de déroulement de test et des circuits par catégorie

« Extrait de la recommandation R489 »

Lorsque les épreuves sont réalisées dans une entreprise utilisatrice, le chef de cette entreprise et le dirigeant de l'OTC doivent procéder à une inspection commune des lieux de travail, des installations et des matériels mis à la disposition de l'OTC afin d'analyser les risques liés à l'interférence entre les activités de l'OTC et celles de l'entreprise. Ils arrêtent alors, d'un commun accord et avant le début de l'intervention, un plan de prévention écrit comportant les mesures à prendre par chacun pour prévenir les risques identifiés.

Lorsque les épreuves sont réalisées sur un chantier soumis à coordination SPS, le PPSPS de l'entreprise de travaux doit mentionner l'intervention de l'OTC et indiquer les mesures prises pour prévenir les risques identifiés.

Dans les deux cas, une attention particulière doit notamment être portée :

- *à la vérification conjointe des conditions d'assurance du testeur de l'OTC et des salariés de l'entreprise durant la réalisation des tests CACES®,*
- *à la vérification par l'entreprise de la portée et de la validité de l'autorisation de conduite du testeur,*
- *au respect des obligations réglementaires applicables au chariot, notamment lorsqu'il appartient à l'entreprise et est prêté ou loué à l'OTC (voir 3/3/1/2 §1) :*
 - *maintien en état de conformité, matérialisé par la remise à l'OTC d'un certificat de conformité établi par le chef de l'entreprise à chaque mise à disposition ;*
 - *maintien en état de conservation, attesté par un rapport de vérification générale périodique valide, vierge ou complété par un document attestant de la levée des observations ;*
 - *présence d'une notice d'instructions.*

Equipements, surfaces et matériels pour réaliser les épreuves théoriques et pratiques des CACES® R489

		Cat 1A	Cat 1B	Cat 2A	Cat 2B	Cat 3	Cat 4	Cat 5	Cat 6	Cat 7
Salle	<ul style="list-style-type: none"> Une salle aérée, éclairée et maintenue à une température de confort, équipée de chaises et tables en nombre adapté (au minimum pour 7 personnes), avec une source d'eau potable permettant de délivrer au moins 3 litres d'eau fraîche par personne et par jour Un local adapté permettant de changer de vêtements, préchauffé en hiver pour être à température à l'arrivée des salariés le matin Des sanitaires hommes et femmes séparés, aérés, éclairés et chauffés, disposant d'une arrivée d'eau chaude pour se laver les mains 									
Chariot	<ul style="list-style-type: none"> Chariot de cat1A, et éventuellement 1B, conçu pour charger et décharger un véhicule à quai (Un chariot de cat1B peut être employé, que pour les opérations de charg/déchar de véhicule, si le chariot de cat1A utilisé pour les épreuves pratiques n'est pas approprié) Gerbeur à conducteur porté assis ou debout, conçu pour charger et décharger un véhicule à quai Hauteur de levée $\geq 3,10$ m Chariot à plateau porteur Capacité de charge ≥ 500 kg Chariot tracteur industriel attelé à une remorque adaptée (ou plus). Capacité de traction ≥ 3 t Chariot élévateur frontal en porte-à-faux Capacité nominale ≤ 6 t H de levée $\geq 3,50$ m Chariot élévateur frontal en porte-à-faux Capacité nominale > 6 t Chariot élévateur à mât rétractable Hauteur de levée ≥ 6 m Chariot élévateur à poste de conduite élevable Hauteur de plancher $\geq 2,80$ m Un chariot 1 représentatif des cat 1A ou 1B ET Un chariot 2 représentatif des catégories 3, 4, 5 ou 6 	X								
ZONE d'évolution	• Surface					300 m ²		200 m ²		
	• Sol									
	• Pente ou dévers									
	Pente : rampe/terrain naturel, Longueur $\geq 2x$ long. hors-tout du chariot. Pente 8% mini. Dévers : rampe/terrain naturel Largeur $\geq 2x$ larg. hors-tout du chariot. Pente 2% min		X	X	X					
	• Quai									
	Quai + dispositif de nivelage									
	• Manutention standard	2	3			3	3	3		2
	• Masquant la visibilité	1	1			1	1	1		
CHARGES										
	• Dépassant la capacité	1	1	1	1	1	1	1		
	• Pour palettier			3		3		3		
	• Pour porteur				1					
	• Pour remorque					1				
Charges empilables (avec indication de la masse)										
	• Préparation de commande								3+3	
Charges spécifiques (avec indication de la masse)					3		3	3		
Palettier (hauteur des lisses mini)			3 travées 3 niveaux 0-2,90m			3 travées 3 niveaux 0-3,30m			3 travées 4 niveaux 0-6m	3 travées 3 niveaux 0-3,30m
Camion ou remorque			Chargement déchargement par l'arrière			Chargement déchargement depuis le sol				Porte engin adapté